

Programme de protection des animaux



Bienvenue !

Beaucoup d'animaux sont abandonnés ou s'échappent de leur maison. Dans cette situation quasi désespérée, ce sont souvent les organisations de protection des animaux et leurs refuges affiliés qui donnent à ces animaux perdus une nouvelle maison. zooplus, désirant vivement aider les protecteurs des animaux, offre aux associations enregistrées et reconnues d'utilité publique, ainsi qu'aux refuges pour animaux et aux sociétés de protections des animaux, **une réduction de 10 % sur toutes leurs commandes d'un montant supérieur à CHF 79.-**.

Comment devenir membre du programme de protection des animaux ?

Pour vous inscrire, merci de nous envoyer les informations ci-dessous via notre **formulaire de contact** :

- Le nom complet de l'association, du refuge ou de la société de protection.
- Le nombre d'animaux auxquels vous venez en aide chaque année.
- L'attestation d'exonération d'impôt ou l'ordonnance d'exonération d'impôt délivrée par l'administration fiscale de votre canton de domicile
- Le statut
- En cas d'inscription au registre du commerce : extrait du registre du commerce

Si vous ne disposez pas d'une version électronique de ces documents, vous pouvez également nous les faire parvenir par courrier :

zooplus SE

Herzog-Wilhelm-Str. 18

80331 München

E-Mail: service@zooplus.de

Allemagne

Déroulement après inscription :

- Après vérification de votre demande, nous vous enverrons une confirmation d'inscription au programme de protection des animaux de zooplus.
- Lors de votre prochaine commande sur zooplus, identifiez-vous grâce à l'adresse e-mail communiquée et à votre mot de passe. Vos informations personnelles apparaissent automatiquement et n'ont pas besoin d'être saisies à chaque fois.
- Pour des raisons techniques, la réduction spéciale est obligatoirement liée à la combinaison de votre adresse e-mail et de votre mot de passe. Aucune réduction ultérieure ne sera concédée si la commande a été passée avec d'autres identifiants.
- La réduction de 10 % sur toutes vos commandes d'une valeur supérieure à CHF 79- est automatiquement déduite de votre facture.
- zooplus vous offre les frais de port et votre commande vous parviendra dans les 5 à 7 jours ouvrés à la destination de votre choix.
- Veuillez noter que la réduction spéciale pour les association de protection des animaux n'est pas cumulable avec d'autres bons d'achat. En effet, chaque client ne peut bénéficier que d'une seule réduction par commande.

Vous avez d'autres questions ?

Contactez-nous par mail grâce au **formulaire de contact**.

Vous trouverez ici un aperçu des autres programmes zooplus.